

[1844]

BIBLIOGRAPHIE

4° De ne jamais faire usage de boissons fortes. [Dans le corps du livre, l'auteur étend cette expression à toute *boisson enivrante*].

5° Excepté comme remède.

6° Je m'engage de plus, par mes paroles et mes exemples, à porter mes amis à faire le même sacrifice.

"Comme on voit, celui qui veut devenir membre de la Société de Tempérance, a six choses à considérer. La première est le motif qui doit le faire agir. La seconde, le sentiment de sa faiblesse et les raisons d'espérer que Dieu l'aidera. La troisième est la nature de l'engagement qu'il va prendre. La quatrième et la cinquième comprennent l'étendue et les bornes du sacrifice qu'il s'impose. Enfin la sixième et dernière considération lui fait connaître l'espèce d'apostolat qu'il promet d'exercer envers ses frères." (*Manuel*, Préface).

Un souffle oratoire puissant règne d'un bout à l'autre de ce livre, qui donne bien l'idée de ce que devaient être les discours de Chiniquy : passionnés, dramatiques, véhéments, âpres, parfois outrés, de nature à soulever l'enthousiasme des foules et entraîner leur adhésion. Mais l'on sent que ces pages brûlantes ne sont pas d'une âme sereine... et l'on sort de cette lecture avec une impression étrange de malaise.

Cet ouvrage a en trois éditions françaises et une anglaise. La présente édition seule a été publiée à Québec; les autres ont été imprimées à Montréal.

[1848]

16. Société de tempérance dite Société de la Croix, Québec. De l'imprimerie d'Augustin Côté & Cie., 1848. 7 pp. in-8.

C'est un acte très solennel d'engagement dans la dite